



-50%

dans la limite du plafond annuel

LONDRES

AVEC BENNETT / VACANCES TRANSAT

Du 02 au 03 Oct. 2010

Du 09 au 10 Oct. 2010

Du 23 au 24 Oct. 2010

Du 06 au 07 Nov. 2010

Du 20 au 21 Nov. 2010

Du 04 au 05 Dec. 2010

Du 11 au 12 Dec. 2010

2 jours - 1 nuit

Transport en Eurostar
Hôtel 4 ****
Petit-déjeuner

Londres est sans doute la métropole la plus surprenante que l'on puisse trouver dans notre voisinage le plus proche. Ville très cosmopolite, à la fois digne et extravagante, conservatrice et extraordinairement moderne, elle garantit au visiteur un dépassement total.

JOUR 1

Rendez vous à la Gare du Nord.
Accueil et enregistrement.
Transport en Eurostar en direction de Londres.
Arrivée gare de St Pancras. Transfert à votre hôtel 4****
Les chambres ne seront disponibles qu'à 14h00.
Une consigne vous permet de déposer vos bagages fermés à clef.

Nous vous conseillons d'acheter en gare ou dans le métro la London Travelcard et London Pass.

n'oubliez pas que Londres n'est pas à l'Euro !
Journée et repas libres. Nous vous suggérons la visite du British Museum incontournable !
En fin de soirée les quartiers de Soho, Picadilly et Covent Garden sont à privilégier.
Dîner libre et nuit à votre hôtel.

JOUR 2

Petit déjeuner anglais.
Ne ratez pas la relève de la garde à Buckingham Palace.
Déjeuner et journée libre.
Profitez de cette dernière journée pour faire les emplettes dans le fameux magasin Harrods ou sur Oxford Street .
En fin de journée, départ pour la gare et transport en Eurostar retour sur Paris gare du Nord.

ADULTE : 190 €

*Enfant de 2 à -12 ans : 152 €

*Enfant -2 ans : 20 €
(pas de siège dans le train)

Base 41 pers. minimum

*1 enfant maxi dans la chambre des parents

CE PRIX COMPREND

L'accueil et l'assistance à la Gare Paris Nord
Le transport en EUROSTAR Gare Paris Nord / Londres St Pancras / Gare Paris Nord
Les transferts gare / hôtel / gare
L'hébergement en chambre double au NOVOTEL EUSTON SAINT PANCRAS 4****
Le petit déjeuner anglais
L'assurance assistance rapatriement

CE PRIX NE COMPREND PAS

Les dépenses à caractère personnel
Les repas autre que le petit déjeuner prévu
Les boissons
Les entrées, visites et excursions facultatives
Les assurances diverses
Le supplément single : 80 €
L'assurance annulation, bagages, interruption de séjour

FORMALITÉS

Pour les ressortissants français, CNI ou passeport en cours de validité pour les adultes et les enfants.

Nouveau :

Les week-ends sont désormais cumulables avec toutes les formules vacances proposées par le CE :

- Vacances individuelles 2010
- Subventionnement sur facture 2010
- ou Chèques vacances 2010

Votre subvention sur ces départs est alors prélevée sur votre quota de subvention globale dans la limite de votre plafond. Si la totalité de votre subvention a été consommée, il vous sera possible de participer à un autre séjour, mais au prix coûtant.

Date limite d'inscription :
06.11.09

LA SUBVENTION : METHODE DE CALCUL

- Période de référence :

Séjours dont le départ est inclus entre le 01/01/10 et le 31/12/10

- Calcul de votre quotient :

$$\frac{\text{revenu imposable 2008}}{\text{nombre de parts}}$$

BAREME DES FRAIS D'ANNULATION LONDRES

Plus de 60 jours avant le départ	sans frais
De 60 à 31 jours avant le départ	10%
De 30 à 21 jours avant le départ	25%
De 20 à 8 jours avant le départ	50%
De 7 à 2 jours avant le départ	75%
Moins de 2 jours avant le départ	90%
et non présentation	100%

CAT.	SALARIE ACTIF	PLAFOND DE SUBVENTION ANNUEL		
	QUOTIENT FAMILIAL	CELIBATAIRE (1)	COUPLE (2)	PAR ENFANT
C1	moins de 8 875 €	710 €	1 102 €	215 €
C2	de 8 875 € à 10 188 €	696 €	1 080 €	211 €
C3	de 10 189 € à 11 500 €	682 €	1 059 €	207 €
C4	de 11 501 € à 12 813 €	669 €	1 038 €	203 €
C5	de 12 814 € à 14 125 €	656 €	1 018 €	199 €
C6	de 14 126 € à 15 438 €	642 €	998 €	195 €
C7	de 15 439 € à 16 750 €	630 €	978 €	191 €
C8	de 16 751 € à 18 063 €	618 €	959 €	187 €
C9	de 18 064 € à 19 375 €	606 €	940 €	184 €
C10	de 19 376 € à 20 688 €	594 €	922 €	180 €
C11	de 20 689 € à 22 000 €	582 €	904 €	176 €
C12	de 20 001 € à 23 313 €	571 €	886 €	173 €
C13	de 23 314 € à 24 625 €	560 €	869 €	170 €
C14	de 24 626 € à 25 938 €	549 €	852 €	166 €
C15	plus de 25 938 €	538 €	835 €	163 €

(1) ou séparé ou divorcé ou veuf (2) marié ou union libre

Conditions générales, procédures d'inscription et d'annulation : se référer au dossier d'inscription.

CASA / RETRAITE

Plafond de subvention annuel : 489 € + 163 € par enfant à charge

EXEMPLE DE CALCUL DE LA SUBVENTION

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

- mon revenu imposable est de 34.000€
- je suis marié avec 2 enfants à charge : 3 parts
- mon quotient familial sera donc de $34.000\text{€} / 3 \text{ parts} = 11.333\text{€}$

CALCUL DU TAUX ET DU PLAFOND DE SUBVENTION

- je calcule ma catégorie en fonction du quotient familial : de 10.189€ à 11.500€ = C3
- mon plafond annuel : 2 adultes : 1.059€ + 2 enfants (207x2) 414€ = 1.473€

RÉSERVATION D'UN PREMIER SÉJOUR

- je choisis un WE/SEJ/CIRC à 50% printemps 2010 d'un montant de 2.100€
- ma subvention CE est de $2.100\text{€} \times 50\% = 1.050\text{€}$
- mon plafond étant de 1.473€, et ma subvention de 1.050€
- j'ai donc touché la totalité de la subvention qui m'est allouée pour ce WE/SEJ/CIRC printemps 2010
- ma participation a été de 1.050€ (2.100€ - 1.050€)

RÉSERVATION D'UN SECOND SÉJOUR

- je choisis un WE/SEJ/CIRC à 50% automne 2010 d'un montant de 2.400€
- ma subvention CE est de $2.400\text{€} \times 50\% = 1.200\text{€}$
- mon plafond étant de 1.473€ - 1.050€ (subv du 1er séjour) = 423€
c'est ce montant qui sera déduit.
- ma participation sera alors de 1.977€ (2.400€ - 423€)

ATTENTION

Si durant l'année, la subvention n'a pas été consommée en totalité, le solde de subvention non utilisé ne pourra pas être transféré sur l'exercice suivant.

Les coûts supplémentaires engendrés par les variations de taux, l'augmentation des taxes aéroport, les surcharges carburant et le manque de participants au départ vous seront systématiquement répercutés.

COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME D'AFFECTATION ?

Les demandes sont classées par points. L'affectation se fait automatiquement par le système informatique dans l'ordre décroissant des points.

1) Points attribués à l'inscription (BONUS)

Les délais :

- inscription dans les délais : +3000
- hors délais : +1000

La composition familiale :

- l'ouvrant-droit : +100
- le conjoint : +100
- actif : +1800
- Par enfant à charge inscrit : +100
- Plus de trois enfants à charge inscrits : +300

2) Points défalqués pour séjours antérieurs (MALUS)

- 15 points par jour pour les familles ayant séjourné en juillet, août et les vacances scolaires d'hiver durant les 3 dernières années.
- 10 points par jour pour les autres périodes.
- les points "malus" sont abattus de 20 % chaque année.

3) A l'équivalence de points, c'est l'ancienneté Renault qui sera prise en compte

FORMALITÉS NÉCESSAIRES AU VOYAGE

CES DÉMARCHES RELÈVENT TOTALEMENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

- Chaque "ouvrant droit" et "ayant droit" doit s'informer et se mettre en conformité par rapport aux formalités exigées pour le voyage envisagé. Le CE ne participe pas aux frais de ces formalités.

Exemples : passeport en cours de validité, ou CNI pour les enfants et les adultes, visas, vaccins ...

Toutes les formalités précisées sont données pour les ressortissants français. Les salariés de nationalité étrangère doivent se rapprocher du consulat de destination pour connaître les directives les concernant.

- Pour les destinations faisant partie de la CEE, il est recommandé aux participants de se procurer auprès de leur centre de sécurité sociale une carte européenne d'assurance maladie : il sera possible ainsi, en cas de besoin et sur présentation de ce formulaire, d'être soigné gratuitement.

- En aucun cas le CE ne dédommagera un "ouvrant droit" ou un "ayant droit", qui se trouverait en situation irrégulière au moment du voyage.